

CONVOCAATION

Le conseil municipal se réunira à la **salle du conseil municipal en Mairie** :

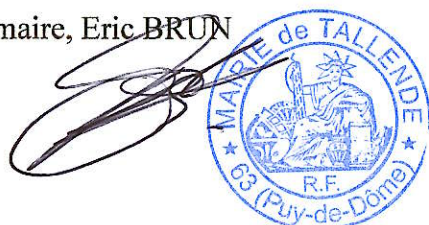
Le 6 février 2023 à 19h

Je vous demande de bien vouloir assister à cette réunion.

Veillez agréer, mes salutations distinguées.

Tallende, le 1^{er} février 2023

Le maire, Eric BRUN



ORDRE DU JOUR

1. Taxe d'aménagement : convention de reversement Commune de Tallende/Mond'Arverne Communauté
2. Réhabilitation de l'école : plan de financement
3. Réhabilitation de l'école : dépôt du permis de construire
4. SIEG : optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public

Questions Diverses :